



Compte rendu de la réunion du conseil d'enfants des Côteaux

Mercredi 16 Septembre 2009

➤ **Présents** :

- ABROBA Cheyenne (Linandes)
- EL RAMTRI Hossem (Linandes)
- HAMIDI Achouak (Chênes)
- SIDIBE Yaya (Ponceau)
- DIOP Fatou (Justice)
- VARLET Cécile (Justice)

➤ **Excusés** :

- BOCLET Alexia
- BISSON Léa

➤ **Animateur conseil d'enfants** : Jean Luc BILBA

➤ **Ordre du jour** :

- Reconduction des mandats des délégués.

Conditions de la reconduction

L'animateur du conseil d'enfants a précisé les conditions de la reconduction de mandat de délégué :

- D'une part, avoir été présent régulièrement aux réunions du conseil de l'année dernière. La plupart des délégués présents sont dans ce cas.
- D'autre part, être suffisamment disponible pour pouvoir fréquenter les réunions tout aussi régulièrement pendant l'année à venir.

Reconduction

Une feuille d'émargement a été mise en circulation autour de la table, afin que les délégués souhaitant renouveler leurs mandats puissent signer et ajouter la mention « oui » ou « non » dans la case dédiée.

Tous les délégués présents ont souhaité reconduire et ont affirmé satisfaire aux deux conditions précédemment exposées.

Les documents d'inscription leur ont été redistribués :

- Le document expliquant aux enfants et aux parents le rôle du conseil ainsi que ses missions.
- L'autorisation parentale de participation au conseil, à rapporter signée pour valider définitivement leur reconduction.
- La fiche d'information avec le nom, le prénom, l'adresse, l'établissement scolaire fréquenté, les idées pour le quartier etc. ...

Améliorations possibles par rapport à l'année 2008/2009

Les enfants ont fait part de leurs impressions sur l'ensemble de l'année dernière.

Il en ressort certains éléments :

La participation à des évènements, comme le match de basket handisport Feurs St Etienne – Cergy ou encore la fête du quartier des Coteaux, est très appréciée et permet de faire avancer de manière significative les projets.

Les enfants souhaiteraient bénéficier d'une grande sortie en cours d'année, par exemple à l'Assemblée Nationale.

L'affichage des informations inhérentes au conseil sur les écoles est disparate. Plutôt que de préparer les affiches entre délégués d'un même quartier, il serait opportun de travailler en groupe sur chaque étape de l'élaboration de l'affiche (dessins, lettrage, coloriage, découpage etc. ...)

La réunion a été levée après ce bilan.

Des lots de documents ont été remis à certains délégués pour les enfants qui souhaitaient venir mais n'ont pas pu faire le déplacement.

Prochaine réunion : Mercredi 21 octobre 2008

Ordre du jour :

- Présentation du Conseil et de ses membres
- Vérifications administratives
- Idées de projets pour 2009/2010.